

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 68 (1923)
Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXVIII^e Année

N° 6

Juin 1923

Les opérations du corps de cavalerie Sordet en Belgique, 6 au 15 août 1914.

(Fin.)

Le 9, nous retrouvons le C. G. au sud de la Lesse dans la zone Waureille-Beauraing, face au nord. Les raisons qui militaient en faveur d'un établissement autour de Marche, face à l'est, dès le 7, conservaient toute leur valeur le 9, mais le général Sordet avait cependant, cette fois, un bon motif pour s'abriter derrière la forte coupure de la Lesse. Il fallait, en effet, se refaire. Le raid sur Liège, survenant après de grandes fatigues, avait mis les régiments dans un piteux état ; les chevaux sont épuisés, les blessures nombreuses et le régime normal des évacuations n'a pu se faire. Dès le 9, un dépôt de chevaux malades est installé à Givet. La ferrure est usée à l'extrême, d'urgence on réclame 15000 fers de rechange. Après le raid de Liège, un répit prolongé était indispensable ; faute d'avoir pu l'obtenir, le C. C. restera fourbu pour la suite des opérations. C'est sans doute en pensant à lui que le règlement de cavalerie de 1918 fait observer si justement : *la cavalerie est une arme fragile, sa réorganisation est longue et difficile* ¹...

Et on va se remettre en mouvement ! Le 9, le général Sordet avait rendu compte de ses opérations qui avaient été approuvées ; on ajoutait « *il est indispensable que vous fassiez reconnaître par vos avions et vos patrouilles ce qui se passe sur la rive droite de l'Ourthe, entre ses sources et Laroche.* » C'était donc la

¹ C'est sans doute aussi principalement au corps Sordet que fait allusion le généralissime quand dans sa « Note pour toutes les armées » du 24 août 1914, il se voit obligé de rappeler « qu'il faut aussi laisser aux chevaux le temps de manger et de dormir. Faute de quoi, la cavalerie est usée prématurément avant d'avoir été employée. »